Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation ordinaire

Titre : **Collège de Montblesson : la rénovation a-t-elle séché les cours ?**

Initiant-e: Marisa MAURER PUTALLAZ

Résumé :
L'ancien collège de Montblesson, propriété de la Ville de Lausanne, n'est aujourd'hui que partiellement utilisé. Son rez-de-chaussée accueille la halte-garderie Les Gnomes, tandis qu'une partie importante du bâtiment ne serait plus utilisable, notamment pour des raisons de sécurité liées à son état.
Ce bâtiment historique, construit en 1838 et présentant un intérêt patrimonial reconnu, avait pourtant fait l'objet d'un projet de transformation en centre de vie enfantine. Dès lors se pose la question de son état actuel, de son entretien et surtout de son avenir.

Texte libre / argument :
Dans mon postulat du 17 septembre 2025 intitulé *« Loin de la Palud, loin du cœur ? Pour un développement coordonné et favorable à la vie de quartier des Râpes »*, je relevais le besoin de locaux permettant le développement d'activités associatives, commerciales ou de loisirs dans les quartiers forains, alors même que plusieurs bâtiments appartenant à la Ville sont actuellement peu ou partiellement utilisés. Parmi ceux-ci figure le collège de Montblesson.

Cette situation mérite d'autant plus d'être examinée que l'avenir de ce bâtiment avait déjà fait l'objet d'une réflexion il y a une quinzaine d'années. En 2011, un projet de transformation du collège en centre de vie enfantine avait ainsi été développé. Ce projet a finalement été abandonné, notamment en raison d'une diminution des besoins en places d'accueil.
Quinze ans plus tard, aucune réhabilitation d'ensemble du bâtiment n'a cependant été réalisée. Entre-temps, son état s'est dégradé et une partie des locaux ne peut désormais plus être utilisée. Cette évolution pose la question de l'entretien de ce patrimoine communal et des mesures prises au fil des années pour éviter sa dégradation.
Elle interroge également sur l'avenir du bâtiment. Le quartier des Râpes manque de locaux susceptibles d'accueillir des activités associatives, sociales ou de loisirs, alors même que la Ville dispose ici d'un bâtiment dont une partie reste aujourd'hui inexploitable. Mon postulat invitait précisément la Municipalité à examiner de manière globale et coordonnée les possibilités offertes par les bâtiments municipaux existants dans le quartier.

Dès lors, nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelle est actuellement l'affectation des différents locaux et espaces composant le collège de Montblesson, et lesquels sont aujourd'hui utilisables ou, au contraire, inutilisables ?
2. La Municipalité peut-elle préciser les raisons pour lesquelles une partie du bâtiment n'est actuellement plus utilisable, ainsi que les travaux qui seraient nécessaires pour permettre à nouveau son occupation ?
3. Depuis l'abandon du projet de transformation envisagé en 2011, quels travaux d'entretien, de rénovation ou de mise en conformité ont été réalisés dans le bâtiment et pour quels montants ?

4. La Municipalité a-t-elle aujourd'hui un projet de rénovation, de transformation ou de réaffectation du collège de Montblesson ? Dans l'affirmative, peut-elle préciser ce qui est envisagé ainsi que le calendrier prévu ?
5. Dans le cadre d'une éventuelle réhabilitation, la Municipalité envisage-t-elle de mettre tout ou partie des espaces actuellement inutilisables à disposition d'activités associatives, sociales ou de loisirs répondant aux besoins du quartier des Râpes ?

Lausanne, (date) 3 novembre 2026 Marisa MAURER PUTALLAZ

Prénom NOM soutien

Prénom NOM soutien

Prénom NOM soutien